



Les Amis de la Terre Côte-d'Or
Maison des associations
Boîte H7
2 rue des Corroyeurs
21000 Dijon
cotedor@amisdelaterre.org

Dijon, le 7 avril 2022

Fin de la publicité pour les banques climaticides dans la métropole dijonnaise !

Depuis quelques jours, des membres des associations Les Amis de la Terre Côte-d'Or et ATTAC21, et des citoyens engagés pour le climat recouvrent les publicités des banques climaticides imposées à la vue de tous sur les panneaux publicitaires des abribus. Le message est double :

- dénoncer la publicité toxique des banques qui soutiennent très fortement l'industrie fossile,
- Réitérer la demande publique aux maires de la métropole dijonnaise et à son président François Rebsamen, de ne pas renouveler le contrat publicitaire sur les arrêts de bus et panneaux pub appelés "sucettes", qui prend fin en 2022. Cette mesure permettra d'en finir avec les publicités pour les multinationales et la surconsommation qui polluent les rues de Dijon, La solution proposée étant de créer une commission validant le contenu des informations présentes sur les futures aubettes dijonnaises, réservées aux commerces locaux.

Banques climaticides, explications

L'impact climatique des banques françaises est considérable. Aux trois premières places des entreprises françaises les plus polluantes, on retrouve BNP Paribas, Société Générale et Crédit Agricole, qui ont chacune une empreinte carbone supérieure au territoire français.

Elles jouent un rôle prépondérant en finançant le modèle économique du passé, fortement émetteur de gaz à effet de serre.

Le rapport international *Banking On Climate Chaos* a révélé en mars 2021 que BNP Paribas, Société Générale, Crédit Agricole et le groupe BPCE ont au total presque doublé leurs financements au charbon, pétrole et gaz entre 2016 et 2020 – soit en moyenne + 19 % par an. En 2020 se sont les premiers financeurs européens des énergies fossiles.

La finance est un levier fondamental pour limiter le réchauffement planétaire sous la barre critique de 1,5 °C, mais elle persiste à freiner la transition : c'est le secteur économique qui a l'impact carbone le plus important, "

100 milliards pour détruire le climat

Une étude des Amis de la Terre France et Oxfam France montre que depuis janvier 2020, BNP Paribas, Société Générale, Crédit Agricole et le groupe Banque Populaire Caisse d'Épargne ont accordé 100 milliards de dollars de financements aux entreprises actives dans le charbon, le pétrole et le gaz. Leurs meilleures clientes sont les huit majors pétrolières et gazières, qui ont capté 25 % du total de ces financements. BNP Paribas a à elle seule financé ces majors pour 12 milliards de dollars.

Les quatre grandes banques françaises ont de surcroît toutes augmenté ces financements, de 22,5 % en moyenne entre 2019 et 2020. Cette hausse est le résultat d'un bond de leurs émissions d'actions et d'obligations pour le compte d'entreprises des énergies fossiles. Elles ont ainsi permis à de grands groupes polluants de lever rapidement et à grande échelle des capitaux sur les marchés financiers. En haut de la liste des entreprises qui en ont bénéficié, on retrouve ici encore les majors et notamment BP, qui a reçu en 2020 7,8 milliards de dollars de financements de BNP Paribas, Crédit Agricole et Société Générale.

Et l'Accord de Paris ?

L'addition aux majors des banques françaises représente un danger climatique avéré. Ces quelques multinationales continuent à miser massivement sur le développement des hydrocarbures – secteur qui capte plus de 90 % de leurs dépenses d'investissement, et n'ont pas l'intention d'y renoncer. Si, dans une tentative de verdissement de leur image, elles ont toutes pris des engagements en matière climatique, aucune de ces annonces ne se rapproche même des objectifs de l'Accord de Paris.

AXA IM (AXA Investment Managers) gère plus de 869 milliards d'euros d'actifs et est un des principaux assureurs du secteur pétro-gazier. AXA IM a annoncé lors de la COP26 l'arrêt de ses soutiens aux hydrocarbures non conventionnels, mais se laisse malgré tout le droit d'investir dans les entreprises coupables de plus de 56% de l'expansion pétrolière et gazière actuellement prévue. Pourtant l'AIE (L'Agence Internationale de L'énergie) étudie également les atteintes des objectifs climatiques internationaux causées par ce type de développement de

nouveaux champs pétroliers et gaziers. AXA IM doit donc exclure dès aujourd'hui les entreprises ouvrant de nouveaux champs pétroliers et gaziers.

Suraffichage : les citoyens passent à l'action

Connaissant l'impact environnemental de ces entreprises, les Amis de la Terre Côte-d'Or, ATTAC21, accompagnés de citoyens volontaires, ont entrepris de sur-afficher toutes leurs publicités présentes sur les abribus.

La technique consiste à fixer, avec du ruban adhésif, des affiches montrant le vrai visage de ces banques. Un acte non violent et sans dégradation pour dénoncer les investissements de ces multinationales et informer les habitants de la métropole.

Nous demandons à ces entreprises de ne plus s'afficher dans les rues de la métropole tant qu'elle continueront à avoir des investissements climaticides et à monsieur François Rebsamen, président de Dijon Métropole, de s'engager pour des aubettes locales sur lesquelles il pourra y avoir des informations économiques locales et écoresponsables, ou associatives et culturelles.

Les Amis de la Terre Côte-d'Or et ATTAC21

sources :

<https://www.amisdelaterre.org/campagne/stop-finance-fossile/>

<https://www.amisdelaterre.org/wp-content/uploads/2021/05/les-banques-francaises-au-secours-de-lindustrie-fossile-mai-2021-vf.pdf>

<https://reclaimfinance.org>

<https://reclaimfinance.org/site/2021/03/24/banking-on-climate-chaos-2021-rapport-sur-le-financement-des-energies-fossiles/>

<https://www.amisdelaterre.org/actu-groupe-local/une-metropole-sans-publicite-sur-le-mobilier-urbain/>

<https://www.amisdelaterre.org/actu-groupe-local/la-metropole-dijonnaise-peut-desormais-renouveler-ses-abris-de-bus/>

<https://www.amisdelaterre.org/actu-groupe-local/incitation-a-la-sur-consommation/>